

LES SOINS NON PROGRAMMÉS

Les SNP c'est quoi exactement ?

Les Soins Non Programmés (SNP) sont souvent confondus avec la notion de soin urgent qui nécessite un recours aux services des Urgences.

L'Institut de Recherche et de Documentation en Économie de la Santé (IRDES), dans son rapport de juillet 2020 définit les SNP "comme [...] devant répondre à une urgence ressentie, mais ne relevant pas médicalement de l'urgence et ne nécessitant pas une prise en charge par les services hospitaliers d'accueil des urgences".

Pourquoi utiliser une plateforme pour les SNP ?

Utiliser une plateforme dédiée aux SNP permet à la fois aux Professionnels de Santé de libérer des créneaux horaires selon leur agenda, mais aussi d'orienter le patient vers un acteur de soins en moins de 48h.

C'est une alternative simple et rapide pour éviter un passage aux urgences ou l'utilisation des télécabines.

Dans le cadre du SAS, il permet de déroger, pour les médecins généralistes, à l'obligation d'ouvrir 2 heures de créneaux SAS et fait remonter automatiquement les créneaux ouverts sur la plateforme de SNP à la plateforme du SAS.


Lancement des SNP sur Doctolib

Pour n'avoir qu'un seul outil, la CPTS vous propose des agendas gratuits sur Doctolib pour vos créneaux SNP.

Médecins généralistes, médecins spécialistes, IDELS, kinésithérapeutes, vous souhaitez proposer des créneaux disponibles à des patients pour des soins non programmés, la CPTS s'occupe de vos agendas. Disponible uniquement en adressage, les professionnels de santé peuvent trouver les créneaux directement sur la page de Doctolib et prendre RDV chez un autre professionnel de santé pour un patient. Rapide et efficace, cela vous permettra de trouver des créneaux chez certains spécialistes en fonction des disponibilités du territoire.

Vous souhaitez participer à l'amélioration de vos soins sur votre territoire et faire baisser le taux de passages aux urgences des usagers !

Contactez nous :

 06.59.25.24.68



cpts.nicenord.collines@gmail.com

